

Assomption de la Vierge Marie – par Père Rodolphe EMARD

[Homélie du lundi 15 août 2022](#)



Frères et sœurs, nous célébrons aujourd'hui la Vierge Marie élevée au Ciel. Le peuple réunionnais a toujours voué un grand culte à Marie. Cela se vérifie dans le patrimoine religieux et l'organisation de l'Église à la Réunion. Près de 37% des églises, des chapelles et oratoires portent un vocable marial. Près de 32% des paroisses sont mises sous le patronage de Marie.

Si nous regardons notre secteur, le doyenné Saint-Denis Ouest, trois paroisses sont dédiées à Marie : Notre Dame de l'Assomption, Notre Dame de la Source et ici, Notre Dame de la Délivrance.

Marie est vénérée sous différents vocables. Sur l'île, nous avons notamment deux grands lieux de pèlerinages mariaux : La Vierge Noire à la Rivière des Pluies, Notre Dame de la Salette à Saint-Leu.

Rappelons-nous, tous ces vocables conduisent à un seul et principal vocable, celui de Marie, Mère de Dieu, *Théotokos*, cette affirmation du concile d'Éphèse en 431. C'est ainsi que nous vénérons Marie dans la prière eucharistique : « *Permits qu'avec la Vierge Marie, la bienheureuse Mère de Dieu, (...), nous ayons part à la vie éternelle* » (cf. prière eucharistique n°2).

Tout découle de la maternité divine de Marie. Sa conception immaculée, sa virginité perpétuelle, son Assomption, sa maternité sur l'Église sont des conséquences de sa maternité divine :

Marie, dans la gloire de sa virginité a enfanté le Sauveur du Monde, le Fils de Dieu. C'est la raison pour laquelle, elle a été conçue sans péché : *« Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine selon laquelle la bienheureuse Vierge Marie fut dès le premier instant de sa Conception, par une grâce et un privilège spécial de Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle est révélée de Dieu, et que par conséquent elle doit être crue formellement et constamment par tous les fidèles »*[1].

- L'Assomption de la Vierge Marie que nous fêtons aujourd'hui, est la conséquence directe de la maternité divine de Marie : *« Nous prononçons, déclarons, et définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, la Vierge Marie, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire céleste »*[2]. Celle qui a porté le Corps du Sauveur, la toute pure, ne pouvait pas connaître la corruption du tombeau, la dégradation corporelle.
- Par la volonté de son Fils, Marie continue d'exercer sa maternité divine sur l'Église parce que l'Église est le Corps du Christ, le prolongement du Christ. La préface de la messe souligne : *« Aujourd'hui, la Vierge Marie, la Mère de Dieu, est élevée au ciel. Elle est le commencement et l'image de ce que deviendra ton [l'] Église en sa plénitude, elle est signe d'espérance et source de réconfort pour [le] peuple encore en chemin »*.

Nous aimons chercher du réconfort auprès de la Mère de Dieu. C'est bien, faisons-le ! Marie nous soutient, elle nous accompagne sur le chemin de son Fils. Il est bon de prier Marie mais de bien la

▪

prier !



Si nous revenons à l'Évangile, le cantique de Marie nous révèle qui elle est et ce que nous devons demander en premier lieu, avant nos multiples demandes :

- Marie nous invite avant tout à rendre grâce au Seigneur : « *Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur !* » L'Eucharistie que nous négligeons parfois ne signifie-t-il pas « rendre grâce » ?
- Marie nous invite à prendre le chemin de l'humilité et du service : « *Il s'est penché sur son humble servante* ». La grandeur de Marie se situe incontestablement dans son humilité. Nous prions souvent pour nous-même mais qu'en est-il de la prière pour mon prochain ? Nous prions souvent Marie mais nos prières sont-elles humbles ?
- Le *Magnificat* de Marie exprime une confiance totale de Marie dans la toute-puissance de Dieu : « *Le Puissant fit pour moi des merveilles* ». La confiance de Marie porte en un Dieu riche en miséricorde et en amour, qui « *élève les humbles* », qui « *comble de biens les affamés* », qui relève son peuple. Nos demandes à Marie sont-elles animées de la même confiance ?



La prière d'ouverture de la messe du jour nous invite en cette fête de l'Assomption de Marie à nous tendre « *vers les réalités d'en haut* » pour que « *nous obtenions de partager* » la « *gloire du ciel* », à laquelle participe Marie dans son âme et son corps. Cette réalité, nous sommes tous appelés à y participer : « *J'attends la résurrection des morts* » disons-nous dans le Symbole de Nicée-Constantinople. « *Je crois à la résurrection de la chair, à la vie éternelle* » disons-nous encore dans le Symbole des Apôtres. Le Christ ressuscité nous ressuscitera dans un corps glorieux, semblable au sien. Marie est l'image de l'Église à venir. Qu'elle tourne nos cœurs vers cette réalité.

Belle fête de l'Assomption !

« *Pour ta gloire, on parle de toi, Marie : aujourd'hui tu es élevée bien au-dessus des anges, et tu partages le triomphe du Christ à jamais* » (Antienne d'ouverture, messe de la veille au soir).

[1] Dogme de l'Immaculée Conception, par le pape Pie IX, le 08 décembre 1854. Constitution apostolique *Ineffabilis Deus*.

[2] Dogme de l'Assomption, par le pape Pie XII, 1^{er} novembre 1950. Constitution dogmatique *Munificentissimus Deus*.